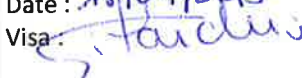


	PORT DE LA BLOUSE JETABLE LORS DES SOINS DONNES AU PATIENT	PRT.SOIN.03
		Version : 3
		Pages : 1 sur 2
		Mise en application : 18/04/2018
Rédacteur : C. GILARDINO Fonction : Cadre de santé Date : 18/04/2018 Visa : 	Vérificateur : N. POLETTI Fonction : IDE Hygiéniste Date : 18/04/2018 Visa : 	Approbateur : L. FARGIER Fonction : Directrice des Soins Infirmiers Date : 18/04/2018 Visa : 

I. Objet

Ce protocole décrit les bonnes pratiques de tenue au cours des soins, par le port de la blouse jetable.

Ceci permet de s'opposer, par effet barrière, au transfert de germes du soignant vers le patient et, vice et versa, par le port de la blouse lors des soins donnés au patient.

II. Domaine d'application

Ce protocole s'applique lors des soins au domicile du patient.

III. Références réglementaires et normatives

- Recommandations pour une tenue vestimentaire adaptée des personnels soignants adaptée à la maîtrise du risque infectieux CCLIN Sud-ouest – édition 2008

IV. Responsabilités

Ce protocole est sous la responsabilité des IDE et aide soignants.

V. Déroulement du protocole

5.1. Méthode

Pour les Infirmiers

- **Obligation** de changer de blouse, masque et charlotte lors de chaque branchement ou débranchement des voies veineuses centrales.
- Si le branchement a lieu le matin et le débranchement le soir, 2 blouses doivent être utilisées par jour.
- Pour tous les autres soins, obligation d'utiliser une blouse par jour au minimum.



Pour les Aides-Soignants (es)

- **Obligation** de mettre une blouse à chaque intervention.
- Changer de blouse au minimum 3 fois par semaine, les **lundi, mercredi et vendredi**, sans omettre de les dater.
- En cas d'infection, changer de blouses tous les jours.
- Entre chaque utilisation, la blouse **doit** être pliée endroit contre endroit et suspendue.

VI. Annexes :

Sans objet